



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Offices

Question écrite n° 44981

Texte de la question

M. Daniel Soulage attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur l'inquiétude des associations d'anciens combattants et victimes de guerre relatif au projet de reorganisation des services administratifs. Dans la perspective de la modernisation de l'Etat, il serait prévu de confier les attributions du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre à une direction départementale de la santé, de la population et de la solidarité, et celle de la direction inter-départementale à une direction régionale de la santé. Les associations concernées regrettent ces mesures qui risquent de détruire la spécificité des structures qui leur semblent les seules susceptibles de garantir un examen concret de leurs demandes. Il lui demande donc, d'une part, des précisions sur l'étude de faisabilité en cours et, d'autre part, d'apporter les garanties suffisantes au respect du principe du remboursement de la dette de la nation à l'égard de ses combattants et victimes sous les plis de son drapeau.

Données clés

Auteur : [M. Soulage Daniel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44981

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5867